

Cahier des charges
d'une étude visant à mieux connaître les besoins en hébergement/logements
des personnes sortant de détention en fin de peine ou des personnes placées sous
main de justice et les réponses à apporter.

1. Contexte et attendus de l'étude

Les personnes sortant d'établissement pénitentiaire ou sous main de justice connaissent pour une partie d'entre elles des difficultés d'accès à un logement ou un hébergement. En 2013, 88 200 personnes sont sorties de détention en fin de peine. Si une majorité des personnes dispose d'une solution de logement ou d'hébergement stable à leur sortie, la dernière enquête flash menée par la Direction de l'Administration Pénitentiaire montre que 7 % des sortants de prison se retrouvent sans domicile et 7 % n'ont qu'une solution précaire de logement ou d'hébergement.

Disposer d'un logement ou d'un hébergement stable est un enjeu à la fois pour les sortants de détention en fin de peine, car il est vecteur de réinsertion sociale, et pour les personnes placées sous main de justice (PPSMJ) dans le but de favoriser la mise en place de solutions alternatives à l'incarcération.

En vue de prévenir les situations de rupture à la sortie des établissements pénitentiaires, la circulaire du 1^{er} mars 2010¹ souligne le besoin de prévenir le plus en amont les sorties de prison sans solution de logement ou d'hébergement, mais aussi de renforcer la mobilisation et la coordination des services de l'État et des partenaires de la politique du logement et de l'hébergement. D'ailleurs, dans cette dynamique, la consécration juridique des SIAO et la possibilité pour ces derniers de conventionner avec les SPIP tend à faire évoluer les partenariats et vient modifier les pratiques existantes entre les SPIP et les associations en charge de l'accueil et de l'accompagnement des publics en difficulté face à l'hébergement ou au logement.

La prévention des ruptures et de la récidive nécessite une connaissance des personnes placées sous main de justice mais aussi des organisations territoriales mises en œuvre (offre d'hébergement, de logement, schémas territoriaux, partenariats...) pour répondre à leurs besoins. Dans ce contexte, la DIHAL et ses partenaires ont souhaité engager une étude pour :

- **améliorer la connaissance des situations des personnes sortant d'établissement pénitentiaire, ou placées sous main de justice**, sans solution d'hébergement ou de logement, ou n'ayant qu'une solution précaire d'hébergement ou de logement ;
- **identifier les réponses existantes** : hébergement, logement accompagné, logement ordinaire...

¹ Circulaire D10003303 du 1er mars 2010 relative à la prévention de l'errance à la sortie des établissements pénitentiaires dans le cadre de la stratégie nationale de prise en charge des personnes sans-abri ou mal logées.

L'étude sera également amenée à identifier les différentes modalités mises en œuvre par les acteurs pour accompagner les personnes à trouver un hébergement ou un logement. Il conviendra ainsi de repérer les organisations, les partenariats qui se mettent en place pour prendre en charge les publics au regard de leurs besoins (notamment au niveau social et médical). Une attention particulière sera portée sur la façon dont les SIAO prennent en charge les problématiques des sortants de détention en fin de peine et des PPSMJ et les partenariats tissés avec les acteurs de la justice. Il s'agit ainsi d'analyser l'articulation entre le « dedans » et le « dehors » ;

- **valoriser les initiatives locales** : l'étude proposera un ensemble de fiches de retours d'expériences pour illustrer les bonnes pratiques et notamment celles qui intègrent le SIAO dans le parcours d'insertion des publics concernés. La trame des fiches sera validée par le comité de pilotage.
- **esquisser des propositions d'améliorations de ces réponses et des initiatives locales.**

2. Déroulé l'étude et entretiens préalables

L'étude souhaite valoriser des expériences locales qui favorisent un meilleur accès à un hébergement ou à un logement pour les sortants de détention en fin de peine, ou les personnes placées sous main de justice. Plusieurs niveaux sont à étudier :

- des solutions d'hébergement de logement accompagné, ou de logement ordinaire, spécifiques ou expérimentales pour les différents publics identifiés (sortant de prison, personnes en aménagement de peine, en attente de jugement...)
- des exemples de mobilisation partenariale autour du SIAO, de modes d'intervention adaptés (antenne avancée du SIAO...), de travail d'acculturation mutuelle autour de l'évaluation sociale, de démarches interdépartementale, ou encore de la prise en compte de ces publics dans les documents de programmation.
- des préconisations des acteurs pour l'amélioration de la prise en charge de ce public (connaissance, accompagnement, accès à l'hébergement et au logement...)

Pour cela, il est proposé d'utiliser :

- *une analyse détaillée d'expériences* validées par la maîtrise d'ouvrage. Cette analyse repose sur de entretiens qualitatifs auprès de porteurs de projets et des partenaires (services de l'Etat, collectivités locales/ territoriales, acteurs de la justice, SIAO...).

5 à 6 expériences seront étudiées par le Cerema.

Des entretiens préalables seront réalisés avec les membres du comité de pilotage afin de recueillir des exemples d'initiatives locales et d'affiner le diagnostic sur les besoins en hébergement / logement des sortant de détention en fin de peine ou des PPSMJ. Une fois les initiatives locales répertoriées, le comité de pilotage choisira les expériences qui feront l'objet d'une analyse particulière.

Les résultats de l'étude

Les expériences étudiées, restituées et discutées en comité de pilotage donneront lieu à :

- la rédaction de fiches de présentation de chaque expérience (contenu à discuter) ;
- une synthèse des monographies ;
- une note de synthèse présentant les points forts et les difficultés de ces expériences. Cette note pourra avoir également pour objectif de donner à voir aux différents acteurs (justice / l'hébergement - logement...) les contraintes et les besoins de chacun pour une meilleure connaissance mutuelle.

Cette étude pourra venir alimenter/illustrer la note d'instruction aux services « SPIP-SIAO » en cours d'écriture.

3. Maîtrise d'ouvrage, groupe de travail, comité de pilotage et bureau d'étude

La maîtrise d'ouvrage de cette étude est constituée de la DIHAL, qui coordonne l'étude.

Le comité de pilotage réunira la maîtrise d'ouvrage, les administrations centrales concernées, des représentants de l'Etat local, des têtes de réseaux associatives, les représentant des bailleurs, des représentants de structures associatives et des représentants des personnes accueillies / accompagnées.

L'étude a été confiée à une équipe d'étude du CEREMA. Elle dispose d'une enveloppe de 50 000 €.

4. Calendrier prévisionnel

Phase 1 : entretiens préalables + remontée des expériences

- entretiens préalables : juin / début juillet 2015
- remontée des expériences : suite aux entretiens préalables, remontée des différents attendus au cours de l'été pour que le Cerema ait une première visibilité des expériences.
- 1^{er} COPIL : fin septembre, début octobre

Phase 2 : étude des expériences locales

- Le premier COPIL permettra de valider les expériences à étudier.
- La restitution des premiers résultats est prévue pour le début 2016.

Le détail du calendrier se trouve en page suivante.

<i>Contenu de la prestation</i>	<i>Livrable</i>	<i>Calendrier</i>
Phase préliminaire		
Définition de la commande + note de questionnement + acculturation sur le sujet	le présent document	
Réunion avec la maîtrise d'ouvrage		
Entretiens exploratoires (6/7 entretiens)		juillet 2015
Réalisation des tableaux des remontées des expériences	Tableau de remontée des expériences	août 2015
Présentation en COPIL des expériences retenues + trame des fiches	Diaporama	fin septembre- début octobre 2015
Phase 1 : Analyse des expériences		
Analyse de 5 à 6 expériences	5 à 6 fiches	février 2016
Rédaction de 5 à 6 fiches (capitalisation d'expériences)		
Présentation en COPIL : retour sur les expériences étudiées	Diaporama	février 2016
Phase 2 : synthèse (4 pages)		
Réalisation de la synthèse 4 pages	synthèse	mi-mars 2016